

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 5.43.68
 Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 16.— 9.— 5.—
 AVEC Bulletin officiel 21.— 11.— 6.—
 ÉTRANGER: Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
 Suisse 11 »
 Étranger 14 »
 Réclames : Canton 25 »
 Suisse 25 »
 Mortuaires 16 »

Le vieil assaut

Dimanche, dans son Message dominical de la Tribune de Lausanne, l'Eglise nationale vaudoise a relevé le joli poulet que voici qui se trouvait, paraît-il, couché noir sur blanc tout au long de la proclamation électorale d'un parti politique :

« Sur le plan cantonal, nous réclamons la suppression de l'enseignement vieillot et rétrograde de l'histoire biblique à l'école primaire ».

Le Message dominical flétrit avec indignation cette levée de boucliers contre l'enseignement religieux.

C'est toujours la même histoire, une méchante histoire que les catholiques connaissent bien pour en avoir essuyé les détestables effets.

Sous prétexte de science moderne à développer et de neutralité, des sectaires cherchent tout uniment à implanter non seulement l'irréligion, mais l'athéisme à l'école.

L'école neutre est un mythe ; elle n'a jamais existé et elle n'existera jamais, parce qu'elle est irréalisable.

Les diverses branches d'un programme n'ont pas toutes le même pouvoir éducatif, et nul, par exemple, ne niera que l'enseignement de la religion laisse plus de trace dans l'âme des disciples que celui de la calligraphie et du dessin.

C'est probablement ce qui gêne les incrédules.

A la lecture du passage, cependant très court, de la proclamation électorale, on devine tout de suite le but du parti vaudois on ne peut plus laïcisant. Les épithètes de vieillot et de rétrograde soulignent cet adage, qui a force d'axiome, que tant vaut le programme tant vaut l'aboutissement que l'on se propose.

Aussi, le Message dominical souligne-t-il le côté grave de cet attentat — car c'en est un — contre l'âme de l'enfant :

« Il y a toujours eu des esprits qui n'ont pu supporter l'idée que l'enseignement biblique ait sa place dans les écoles officielles ; on veut l'école neutre ; on sait trop bien ce que cette neutralité est souvent devenue : une caricature ou un doctrinarisme étroit, hostile, antireligieux. Les dictateurs modernes ont déclaré une guerre ouverte non seulement à tout enseignement religieux mais à tout ce qui touchait de près ou de loin à la foi chrétienne ; ils ont cherché par tous les moyens, les plus subtils et les plus violents, à extirper les racines mêmes de la foi : pour mieux arriver à leurs fins ils fallait aussi soustraire l'enfant à cette influence « rétrograde ».

Et pourquoi donc ? Parce que l'action religieuse s'oppose en principe et par son essence aux visées totalitaires quelles qu'elles soient. La foi chrétienne développe la personnalité et résiste de ce fait à la mainmise totale d'un pouvoir absolu sur l'âme humaine ; elle est le terrain des fortes individualités, indépendantes, fermes et capables de dire : il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ».

On le voit, la thèse de l'école neutre, dérogée de tout enseignement religieux, entraîne des déductions malheureuses d'une logique si simple et si rigoureuse qu'il nous paraît impossible à un esprit sincère de ne pas les admettre rien qu'à leur énoncé.

C'est bien le moment, ah ! oui c'est bien le moment, de prôner une de ces doctrines antichrétiennes qui ont, hélas ! tué la personnalité humaine et conduit de grandes nations au suicide et à la mort.

L'école étant, par essence, incapable de réaliser la neutralité et devant former des élèves à son image, il n'est donc pas indifférent pour un Etat de soumettre ceux-ci à l'influence de n'importe quel programme.

C'est là une vérité que M. de la Palice a bien signée.

Nous estimons, nous, et sans le moindre esprit doctrinaire et clérical s'il vous plaît, qu'il importe, aujourd'hui plus que jamais, de fortifier l'âme humaine par un enseignement chrétien, et cela dès le bas âge.

Les facteurs déterminants de cette action sont connus, mais il n'est pas superflu de les rappeler : maîtres, méthodes, procédés, discipline, milieu, durée, et que savons-nous encore ?

On nous citait naguère la parole à peine légèrement outrancière d'un inspecteur scolaire affirmant qu'il n'y a ni bonnes ni mauvaises méthodes, ni bons ni mauvais procédés, mais qu'il y a de bons maîtres et de moins bons. Nous n'en supposons pas en Suisse, dans notre enseignement primaire, de mauvais.

Il est certain que c'est le maître surtout qui donne le ton à l'école, qui forme les écoliers à son image et à sa ressemblance.

Certes, le programme contribue, de son côté, à donner à l'école son caractère spécial, mais nous n'avons aucune crainte à ce sujet. On ne cesse de surcharger les branches qui y sont données.

Le parti politique vaudois qui a fait cette sorte sortie contre l'enseignement religieux à l'école est sans doute un parti qui se dit avancé et qui voudrait développer encore les consultations populaires.

Que dirait-il d'un plébiscite sur son projet on ne peut plus révolutionnaire ?

Pourtant, à moins d'exposer les parents à subir précisément une injustice totalitaire, ne serait-il pas naturel qu'ils aient le droit de se prononcer sur l'éducation à donner à leurs enfants ?

La paternité de la nature ou du sang est inaltérable, inamissible.

Il faudrait reculer jusqu'au delà de l'état sauvage pour contester au père de famille le droit de faire élever ses enfants d'après les principes de sa foi.

La maxime révolutionnaire qui déclare que les enfants appartiennent à l'Etat avant d'appartenir à ceux qui les ont mis au monde est une insulte à la civilisation et un outrage à la nature.

Mais on ne regarde pas de si près quand on fait profession d'une politique affreusement partisane et sectaire. Il faut imposer.

Ch. Saint-Maurice.

L'amour chrétien

Ils s'étaient rencontrés dans un village de la plaine du Rhône. Lui, jeune homme de la montagne, honnête et brave, était descendu pour y travailler. Elle, paysanne pieuse, savait faire toutes les besognes de la femme accomplie.

L'amour était né progressivement comme une plante qui pousse en un sol favorable. Les fréquentations ne durèrent pas longtemps : à peine l'année.

Il n'y eut ni le coup de foudre dont parlent les romans et qui, la plupart du temps, finit par un abominable divorce ; ni les assiduités interminables où, alternativement, l'on se lèche et l'on se chicane. (Ceci n'est encore rien s'il n'y a pas l'affreux concubinage). Trois mois après la première entrevue, le garçon avait dit à celle qu'il aimait déjà : « Permettez-vous, Mademoiselle, que je vous appelle par votre nom de baptême, Monique ? »

— Ho ! sans doute, Gérard.
 Un mois plus tard, il lui demandait l'autorisation de la tutoyer. Quelques semaines après, timide et rougissant, il lui disait :

— Veux-tu qu'en la vie, nous fassions route ensemble ?

La jeune fille frémissante s'appuya sur son épaule, puis très bas, comme en un soufuffle :

— Oui, fit-elle franchement.

Le jeune homme lui prit la main, la regarda bien en face et murmura :

— Nous aurons des enfants ; tu les élèveras pour Dieu avant tout, n'est-ce pas ?

Un deuxième oui fit tressaillir son âme. Le premier baiser s'échangeait, celui de deux êtres qui s'aiment non pas par la chair, mais par l'esprit.

Le mariage se fit peu de temps après, et Dieu peupla la maison de beaucoup d'enfants.

Oh ! la banale histoire ! Elle n'a qu'un but : celui de rappeler aux jeunes gens que les fréquentations sont chose sérieuse et sainte, et que l'amour chrétien est tout autre que l'amour charnel ou cupide qui anime foule de gens du monde.

L'amour est une bien belle chose quand il n'est pas ravalé par la luxure ou le froid calcul. Mais la fonction créatrice que Dieu mit au pouvoir de l'homme devient de plus en plus, hélas ! l'objet

de la raillerie ou de la profanation ; on méconnaît le don de Dieu. Ne jetons pas la pierre à la jeunesse qui y voit souvent un avilissement par la faute des parents qui ne les instruisent pas ou qui, malheureusement, les scandalisent.

Foule de grandes personnes, de gens mariés, ont constamment à la bouche le mot lascif, le badinage obscène, le quolibet grivois, le terme abject, le juron égrillard, le conte vaseux, la chanson frivole. Il y en a même qui ont des sourires moqueurs devant de prochaines maternités, qui vantent les gourmandines, qui se glorifient en plein café de leurs débauches, qui méprisent la fille honnête qui garde sa vertu et ose résister aux basses sollicitations.

Avec tant d'incongruités, est-il étonnant que la moralité soit en baisse autour de nous et que l'acte conjugal, sanctifié par le mariage, soit si souvent l'objet de la dérision et de la dépréciation ? Ne parlons pas des gens qui vendent l'amour comme vulgaire marchandise. Pour eux, le don du ciel est devenu la perle précieuse foulée aux pieds des pourceaux.

Jean d'Arole.

Avant l'assaut final

Maîtres de la situation à l'ouest du Rhin, les Alliés s'apprentent à foncer contre le cœur de l'Allemagne
Les Russes s'emparent de Kustrin

Qu'en est-il des manifestations dans la capitale du Reich ? Berlin n'obéirait plus aux ordres du parti national-socialiste. Elle demanderait avec toujours plus d'insistance d'être déclarée ville ouverte. Ce serait assez naturel, et les révoltés, profitant de la destruction des registres des habitants, de la ruée des réfugiés de l'Est, jouiraient d'une impunité grandissante.

Le chancelier Hitler attendait peut-être cet instant décisif pour jouer sa dernière carte. Des observateurs croient que la dernière arme secrète de la Wehrmacht sera lancée un de ces prochains jours contre l'Angleterre. La Luftwaffe, rassemblant ses dernières forces, effectuerait alors un raid massif sur Londres, plaçant la capitale anglaise sous une nappe de gaz.

Les Londoniens sont avertis du danger qu'ils courent. Ils ont pris des mesures et quoi qu'il puisse leur en coûter de deuils nouveaux et de misères, ils attendent de pied ferme la dernière offensive nazie, se préparant ainsi à compléter le dossier des criminels de guerre qui bientôt devront rendre compte de leurs méfaits.

On croit, en général, qu'il ne s'agira que de représailles et non pas d'une nouvelle opération destinée à rétablir ou à modifier la situation militaire.

Ce serait une ultime tentative de terroriser le monde avant de disparaître de la scène...

**D'UNE RIVE DU RHIN A L'AUTRE :
 LES TÊTES DE PONT ALLEMANDES
 ANEANTIES, CELLE DES AMÉRICAINS ELARGIE**

Sous la pression des troupes anglo-canadiennes, les Allemands ont fini par évacuer leur dernière tête de pont de quelque importance près de Wessel, après quoi ils ont fait sauter les ponts et abandonné à leur sort quelque 3000 hommes d'arrière-garde sur la rive gauche.

La victoire des Alliés à l'ouest du Rhin est par conséquent complète. Les armées du général Eisenhower contrôlent la berge occidentale depuis Nimègue presque jusqu'au confluent de la Moselle. Entre-temps, les Alliés ont systématiquement agrandi et renforcé leur tête de pont en face de Remagen en vue de futures opérations.

La radio allemande a même annoncé lundi, que les Américains ont encore franchi le Rhin au nord et au sud de Rheinbreitbach, à 3 km. au nord de la partie orientale du pont de Remagen, et à 2,5 km. au sud de Honnef.

Il faut cependant s'attendre à ce que les Alliés marquent maintenant un temps d'arrêt : des poches allemandes restent encore à éliminer dans l'Eifel et avant de lancer l'attaque finale contre le cœur de l'Allemagne, le haut commandement allié va sans doute s'assurer d'une puissante base de départ, procéder à des regroupements et organiser son ravitaillement.

On déclare en effet au G. G. Eisenhower qu'il ne faut pas s'attendre pour le moment à une attaque de grande envergure. Il semble plutôt que le général Eisenhower ait l'intention de concentrer le gros de ses armées sur la rive occidentale du Rhin,

de Nimègue à Coblenze, pour attaquer ensuite simultanément sur plusieurs points. Cette tactique est d'autant plus avantageuse que le haut commandement de la Wehrmacht ne dispose plus de réserves suffisantes pour rétablir la situation dans plusieurs secteurs à la fois.

A noter que les troupes du général Crerar ainsi que la 2^{me} armée britannique jusqu'ici tenue en réserve sont maintenant disponibles pour de nouvelles opérations. A ce propos, les milieux officiels conseillent de ne pas accorder crédit aux nouvelles annonçant un peu prématurément l'évacuation des Pays-Bas par les Allemands...

LES FORCES SOVIÉTIQUES OCCUPENT COMPLETEMENT KUSTRIN ET PARTIELLEMENT DANTZIG

Un ordre du jour du maréchal Staline annonce la prise de Kustrin par les forces du maréchal Joukov.

La ville et la forteresse de Kustrin forment un puissant bastion sur l'Oder, bastion qui protège l'accès de Berlin.

Ville brandebourgeoise et forteresse de premier ordre dans le district de Francfort-sur-l'Oder, Kustrin est situé au confluent de la Warthe et de l'Oder, à 97 km. de Berlin. C'est un important nœud de routes et voies ferrées qui compte 23,000 habitants. Kustrin est une forteresse depuis 1537. Elle est connue par le fait que Frédéric-le-Grand, alors prince-héritier, en 1730 fut fait prisonnier dans ses murs. Les Français qui s'en emparèrent en 1806 l'occupèrent jusqu'en 1814.

Un autre ordre du jour du maréchal Staline annonce l'occupation, lundi, des importants points d'appui de Tzewe (en allemand : Dirschau), et de Wejherowo (en allemand : Neustadt), sur les voies d'accès de Dantzig et de Gdynia. La conquête de Dantzig est imminente. Les colonnes soviétiques provenant de trois directions ont occupé plusieurs faubourgs et les combats de rues se sont étendus à la ville même pendant ces dernières 12 heures. Une partie de la garnison allemande a cherché à évacuer le port qui est en flammes. L'artillerie soviétique a pu se déployer à environ 10 kilomètres du centre de Dantzig, dont la chute virtuelle, tout comme celle, effective, de Kustrin, fait figure d'événement capital...

Nouvelles étrangères

L'anniversaire du couronnement de S. S. Pie XII

Un Office papal solennel a marqué au Vatican le 6^{me} anniversaire du couronnement de S. S. Pie XII. L'imposante cérémonie s'est déroulée le 12 mars dans la Chapelle Sixtine, en présence d'une brillante assistance comprenant, en plus des hauts dignitaires de l'Eglise, les chefs des missions diplomatiques accréditées près le Saint-Siège et de

nombreuses personnalités civiles et militaires alliées.

Le Souverain Pontife fit son entrée solennelle en sedia gestatoria, mitre en tête, encadré des hauts « flabelli » de plumes blanches et précédé des membres de la Cour pontificale en tenue de fête.

Accueilli dans le sanctuaire au chant du « Tu es Petrus », le Pape prit place sur un trône aménagé « a cornu Evangelii », tandis que S. Em. le cardinal Rossi commençait à célébrer la messe, assisté de trois protonotaires apostoliques, de chapelains secrets et de deux maîtres des cérémonies. Simultanément, les cardinaux, revêtus de la cappa magna, gravissaient, traîne déployée, les gradins du trône papal, pour la cérémonie de l'obédience, baisant la main du Saint-Père et en recevant l'accolade.

Conformément au rite, les prières de l'élévation et de la communion furent dites, en union avec le célébrant, par le Pape, humblement prosterné sur le faldistorium, au bas de l'autel.

La messe achevée, Pie XII, coiffé de la tiare, regagna ses appartements, porté par les « sedarii » et vivement acclamé par un nombreux public qui se pressait sur son passage.

L'amiral Esteva devant ses juges

La déposition de M. Pofilet
consul de France
à Lausanne

Au cours de la première audience du procès Esteva, l'amiral français répond à l'interrogatoire avec fermeté, sans toutefois pouvoir réprimer une certaine nervosité. Puis le président, passant à l'interrogatoire proprement dit, retrace la brillante carrière de l'accusé. Il rappelle qu'en juin 1940, l'amiral Esteva écrivit à l'amiral Darlan une fort belle lettre déplorant l'armistice. « Je n'ai jamais changé ma pensée », affirme l'accusé. Le président montre comment l'admiration de l'accusé pour Pétain grandit progressivement pour devenir jusqu'à une sorte de « fétichisme ». Ce mot suscite la riposte de l'amiral, qui assure qu'il mit toujours la France au-dessus de tout. Il retrace alors son attitude au moment de l'armistice et sa collaboration affectueuse avec les officiers britanniques, notamment avec l'amiral Cuninghame. Il dit qu'ils échangeaient des télégrammes se donnant rendez-vous le jour de la victoire future. Expliquant son activité avec les Italiens et l'Axe, l'amiral ajoute : « C'est la France qui me commandait de faire ce que je fis pour tâcher de sauver ce qui pouvait être sauvé. Pour elle, j'ai tout sacrifié. J'espère sortir d'ici innocent et continuer de la servir. Les six mois que j'ai passés en Tunisie avec les Allemands ont été pour moi un enfer ».

Le président reproche à l'accusé de n'avoir pas su choisir. L'amiral donne de longues explications pour montrer qu'avec les 12.000 hommes dont il disposait la résistance à l'Axe était impossible. Quand on lui demande pourquoi il ne quitta pas son poste après le sabotage de la flotte française à Toulon, il répond qu'il voulait sauvegarder en restant les intérêts français en Tunisie. Si la France, déclare-t-il, a retrouvé la Tunisie intacte, c'est à moi qu'elle le doit.

Le président demande ensuite à l'accusé de s'expliquer sur le fait qu'il fit recruter des travailleurs pour les fortifications, favorisa les appels à la désertion et recruta des hommes pour la Phalange africaine. L'amiral répond qu'il freina dans la mesure du possible et « finassa » jusqu'à la dernière limite. En ce qui concerne la phalange, il soutient qu'il se désintéressa de ces unités jusqu'au jour où les Allemands lui mirent le couteau sur la gorge.

L'interrogatoire étant terminé, on procède à l'audition du premier témoin à décharge, M. Pofilet, consul de France à Lausanne. Le témoin était chargé à Tours des rapports avec les consulats étrangers et affirme qu'Esteva avait une haine profonde à l'égard des Allemands, un mépris total pour les Italiens et une grande admiration pour la flotte britannique. Esteva réussit à écarter les Italiens des leviers de commande en Tunisie. Après l'arrivée des Allemands, il aurait tenté de soutenir le moral de la population en refusant notamment de faire porter l'étoile jaunée aux Israélites. Le témoin estime que si Esteva était parti, il n'aurait pas été remplacé par un résident français.

L'audience se termine sur cette déposition.

Le jugement dans l'affaire Roatta

Le jugement a été rendu, lundi après-midi, dans le procès en haute trahison Roatta et consorts. Le général Mario Roatta a été condamné par contumace au pénitencier à vie. L'actuel ambassadeur fasciste à Berlin, Filippo Anfuso, a été condamné à mort, par contumace également. Fulvio Suvich et Franco Jacomini se sont vu infliger chacun une peine de 24 ans de pénitencier. 4 accusés ont été libérés et les autres condamnés à des peines de 13 à 20 ans d'emprisonnement.

Une prison-université

La prison centrale de Prétoria, en Afrique du Sud, se double d'une université.

Tous les prisonniers peuvent suivre des cours,

et s'ils ont choisi des études trop spéciales, ils peuvent prendre des cours par correspondance. Leurs études terminées, ils ont même la possibilité de passer des examens et d'acquiescer des parchemins, et avec le diplôme, ils reçoivent souvent, si leur conduite le permet, un papier leur annonçant leur mise en liberté !

Plusieurs médecins, ingénieurs et avocats sont déjà sortis de derrière les barreaux de cette université, et l'on a pu constater des rapports curieux entre leur crime et l'objet de leurs études : un cambrioleur décida de devenir architecte, un banquier indélicat choisit la carrière d'économiste et un condamné pour homicide désira embrasser la profession de... chirurgien.

Nouvelles suisses

Les communistes se dressent contre Hofmaier et consorts

Pour la première fois depuis la levée de l'interdiction de partis, le comité central du parti communiste de Suisse s'est réuni samedi et dimanche à Zurich. M. Vanoli, de Zurich, et M. L. Teuscher, de Zurich également, ont été confirmés respectivement comme président et secrétaire du parti.

Le comité s'est prononcé au sujet des « machinations du parti du travail ». Il publie à ce sujet une déclaration officielle où il constate que Carl Hofmaier et une bonne partie des membres du comité central élus lors du dernier congrès du parti en 1939, se sont exclus volontairement du parti.

Ceux-ci ont saboté constamment les décisions du parti pendant la période de l'illégalité et n'ont cessé de trahir. « Hofmaier et sa clique n'ont pas reculé devant une prise de contact avec les adversaires de la classe ouvrière pour recevoir des fonds de ceux-ci, fonds qui furent employés, pour une toute petite part, en faveur du parti communiste, et surtout pour une organisation étrangère au parti.

» L'ancien comité central a sciemment induit en erreur les membres du parti et une bonne partie de la classe ouvrière ».

Le comité central « souligne en toute netteté qu'il n'entend rien avoir à faire avec la clique Hofmaier et avec la direction du parti du travail ».

La déclaration du parti reproche à la « clique Hofmaier » d'avoir conclu un armistice avec certains milieux néo-capitalistes et fascistes qui ont gagné de l'argent surtout pendant cette guerre par

leurs livraisons à l'Allemagne. Le comité central a pris acte de l'annonce que « Moscou s'intéresse à la question des bailleurs de fonds du parti du travail et examine son attitude politique ».

Le comité central du parti communiste suisse a constitué une commission chargée d'élaborer un programme d'activité jusqu'au prochain congrès.

Avant le second tour des élections vaudoises au Conseil des Etats

Le parti national paysan qui au premier tour de scrutin avait présenté pour l'élection au Conseil des Etats, M. A. Brochon, conseiller national, a décidé de ne pas porter de candidat pour le second tour et de laisser à ses adhérents la liberté de vote.

Une fabrique incendiée

La fabrique de chaises et de tables Bugmann, Schifferli et Cie, à Doettingen, Argovie, a été complètement détruite par un incendie au cours de la nuit. Des réserves de bois et de contre-plaqué ont été la proie des flammes. L'incendie a pu être limité au bâtiment indépendant du corps principal de la fabrique. Les dégâts sont évalués à plus de 100.000 francs.

Condamné pour vol

Le Tribunal correctionnel de Lausanne a condamné Paul Fischer, 40 ans, réfugié français qui faisait défaut, à trois ans de réclusion, 5 ans de privation des droits civiques et aux 12/16mes des frais pour avoir volé au mois de novembre chez un restaurateur pour 10.000 francs de bijoux, vêtements et produits alimentaires. Quatre personnes compromises comme receleuses ont été condamnées à des peines variant de 1 mois à 16 jours d'emprisonnement et aux 4/16mes des frais.

Dans la Région

On découvre le cadavre du commandant Vernay

Des pêcheurs ont découvert dans l'Arve, près d'Arthaz, le corps d'un noyé. Les médecins-légistes n'ont découvert aucune trace de balle et ont conclu à une fracture du crâne par une chute ou un coup. Le défunt était revêtu d'un uniforme de G. M. R. dans lequel fut retrouvé un mouchoir portant les initiales J. V. Il paraissait avoir séjourné près de deux mois dans l'eau.

Selon toute vraisemblance, il s'agit du corps du commandant Vernay, ex-commandant des forces de répression de Haute-Savoie, condamné à mort

Le „Nouvelliste“ sportif

FOOTBALL

Sion bat Sierre, 2 à 1

« Jamais deux sans trois ». Puisque les deux dernières rencontres entre les éternels rivaux étaient restées à l'avantage des Sédunois, il devait en aller de même pour la troisième. A vrai dire il était difficile de se prononcer sur l'issue de la rencontre. Le fameux derby se présentait cette année dans des conditions assez particulières. Alors que l'an passé, les deux rivaux trônaient en tête du classement, cette saison, ils tenaient la queue. Il ne s'agissait donc plus d'une rencontre entre deux équipes reines mais plutôt d'un règlement de comptes entre deux formations en déclin.

Le derby n'en gardait pas moins tout son attrait. Et plus de mille personnes suivirent le match qui, bien qu'acharné, se disputa constamment sous le signe du fair play. Une mention spéciale à l'arbitre M. Simceck de Lausanne un peu trop pointilleux mais dont l'autorité ne fut jamais discutée.

Briguet et Schnydrig faisaient leur rentrée chez les Sierrois alors que le onze sédunois avait été fortement rajourni. Cette infusion de sang nouveau donna aux joueurs de la Capitale le cran et le dynamisme qui leur manquaient. Bien encadrés par leurs aînés, les jeunes éléments se sentirent bien vite à l'aise et se montrèrent dignes des espoirs mis en eux. Viré au poste d'inter, l'aillier Bonvin II s'entendit fort bien avec Pasquini. Bref, dès le début, le onze sédunois partit à fond et montra immédiatement de quel bois il voulait se chauffer. Les locaux quelque peu désarmés par cette fougue, durent bientôt encaisser un magnifique but de Pasquini.

Ils se reprirent dès lors et dominèrent à leur tour. Mais la paire Favre I et II en grande forme se montra infratiable. Schnydrig impitoyablement marqué ne fut pas à même de shooter une seule fois au but. Quant aux autres avant, ils furent, comme à l'accoutumée, brouillons et maladroits. Lassés de voir leurs tentatives échouer l'une après l'autre les « jaunes et rouges » se relâchèrent peu à peu et à la quarantième minute, Pasquini ayant ouvert à Bonvin II, celui-ci laissant tout le monde sur place, réussit à tromper le gardien sierrois d'un audacieux retour.

La seconde mi-temps fut nettement à l'avantage des locaux. Le remplaçant de Verstraete se distingua en arrêtant plusieurs balles difficiles. Les contre-offensives sédunoises ne furent d'ailleurs pas rares et soit Pasquini, soit Humbert furent à deux doigts de marquer.

Quelques minutes avant le coup de sifflet final, Wanner, de la tête, sauva l'honneur pour son club. Le but était mérité, mais la victoire des visiteurs elle aussi, s'imposait. Bien qu'ayant été dominés territorialement, les représentants de la Capitale furent infiniment plus dangereux que leurs adversaires devant les buts. Si les Sierrois gardèrent l'initiative des opérations pendant la seconde phase du jeu, c'est moins en raison de leur supériorité qu'à la suite du mot d'ordre reçu par les visiteurs de se replier en défense et de maintenir le résultat acquis.

Malgré l'absence de Wenger, Sion a mieux baillé qu'à l'ordinaire. Tous les joueurs firent preuve de discipline et de cran. On sentait chez eux le

désir de vaincre. Leur succès est donc pleinement mérité et ne restera pas sans lendemain.

Per.

St-Maurice et La Tour, 1-1

300 spectateurs ont eu le privilège d'assister dimanche sur le terrain de l'Arzenal au match qui opposait deux équipes qui voulaient à tout prix gagner. Chaque team se présente avec un remplaçant et le jeu commence à vive allure. A la quinzième minute déjà, l'aillier gauche de La Tour, Chabot, s'échappe et parvient sur un centre à donner l'avantage à son équipe. St-Maurice se remet immédiatement à l'œuvre et tente de marquer, sans toutefois y parvenir.

L'équipe locale joue constamment dans le camp adverse et Mottiez parvient à loger la balle dans les buts de La Tour. St-Maurice presse de plus en plus et pas moins de 8 shoots s'écrasent contre les bois de l'équipe du lac. Cependant, rien ne passe et la fin de la partie nous donne un résultat qui ne reflète pas la physionomie du jeu puisque St-Maurice fut sans cesse à l'attaque. Chez les visiteurs, Chabot, ailier gauche, fut le meilleur, tandis que dans l'équipe de St-Maurice, Durroux et Monachon surtout furent les plus travailleurs et les plus rapides.

RA. du lac.

SKI

Coupe de la Dent Blanche

Par une neige excellente, le Ski-Club l'« Avenir » des Haudères organise un concours de slalom géant le dimanche 18 mars. Les transports de Sion se feront par cars postaux et par des camionneurs de la vallée.

L'hôtel Edelweiss fait des prix de pension et logement tout à fait spéciaux pour les coureurs.

Le Ski-Club des Haudères espère voir nombreux les amis du ski, le 18 mars, aux Haudères.

Les inscriptions doivent parvenir à M. Maurice Anzevui, guide, ou au téléphone No 7 aux Haudères pour le 15 mars à 10 heures.

Grandes journées de ski à Champex

Dimanche 18 mars : 7e Slalom géant des Ecan-dies, avec le programme suivant :

- 8 h. Messe à Champex.
- 8 h. 45 Départ des coureurs pour les Ecan-dies.
- 11 h. 30 1er départ Juniors, Seniors, Vétérans.
- 13 h. 30 Diner à Champex.
- 16 h. Distribution des prix au Café du Club alpin.
- 18 h. Inscriptions, et tirage des dossards pour le circuit de Champex à la Pension Belvédère.
- 19 h. Souper.

Lundi 19 mars : 3e Circuit de Champex, avec le programme que voici :

- 8 h. Messe.
 - 10 h. 30 Premier départ course de fond.
 - 15 h. Distribution des prix à l'Hôtel Splendide.
- Les inscriptions pour le Slalom géant sont reçues à l'Hôtel du Grand-St-Bernard, à Martigny, tél. 6.16.12, jusqu'au jeudi 15 mars, à 20 heures. Aucune inscription ne sera prise après le délai fixé ci-dessus.

le 20 décembre par la Cour de justice et enlevé le 9 janvier par une bande de vingt inconnus, armés, à la prison d'Annecy. Le commandant a dû être jeté dans l'Arve à Bonneville après avoir été préalablement assommé.

Nouvelles locales

Feu de broussailles et herbes sèches

Au moment où les travaux des champs vont commencer, nous attirons l'attention des intéressés sur les dispositions du règlement sur la police du feu du 10 mai 1938 prévoyant l'interdiction de mettre le feu aux herbes sèches et aux broussailles, à la campagne, sur les coteaux, rochers, etc.

Ces feux représentent tout d'abord un gros danger d'incendie, car ils peuvent se développer rapidement et provoquer finalement des incendies de forêts. Ils sont en outre nuisibles à divers points de vue : ils détruisent en effet de l'humus, de l'engrais, ils suppriment des refuges pour le gibier et les oiseaux et chose plus grave anéantissent souvent des nichées d'oiseaux et des nids.

Nous invitons en conséquence les agriculteurs à s'abstenir d'allumer ces feux et les rendons attentifs au fait qu'ils sont passibles des sanctions prévues dans le règlement sur la police du feu.

Il va de soi que cette interdiction ne concerne pas le brûlage des plantes sèches et des mauvaises herbes mises en tas sur les champs.

Le Département de police.

Du pain de pommes de terre jusqu'à fin mars encore

L'adjonction de pommes de terre au pain a été déclarée obligatoire pour la période actuelle de mélange. Cette obligation sera encore valable jusqu'à fin mars, de sorte que nous aurons eu durant cinq mois du pain de pommes de terre. On avait prévu à l'origine de supprimer l'obligation déjà à fin février, mais les stocks de pommes de terre permettent de prolonger d'un mois cette mesure. Au printemps 1944, le pain de pommes de terre n'avait été obligatoire que durant deux mois. L'abondante récolte de l'année passée a permis de ménager davantage nos réserves de céréales panifiables, ce qui permettra d'assurer la soudure jusqu'à la nouvelle récolte de blé.

Baccalauréat français

Les candidats au baccalauréat français (1re et 2me parties), résidant en Suisse, qui désirent se présenter à la 1re session de 1945 au Centre de Lausanne, sont priés de s'inscrire avant le 25 mars au Consulat de France, 9 Avenue des Toises, à Lausanne.

Avis aux jeunes Français

En vue de la formation de la classe 1943, les jeunes Français nés en 1923, résidant dans les cantons de Vaud et du Valais, sont invités à se présenter d'urgence ou à s'annoncer au Consulat de France, 9, Avenue des Toises, à Lausanne.

La chasse aux hannetons

L'Office fédéral de guerre pour l'alimentation a pris une ordonnance entrant immédiatement en vigueur sur le ramassage et l'utilisation des hannetons.

Aux termes de cette ordonnance, le ramassage et l'utilisation des hannetons sont déclarés obligatoires en 1945, afin que les cultures soient protégées contre les dommages causés par les hannetons et les vers blancs. Le ramassage sera organisé dans tous les cantons et communes des zones dans lesquelles les hannetons feront leur apparition en 1945 (zone du « régime bernois »).

Les cantons sont tenus de fixer pour chaque commune la quantité minimum de hannetons à ramasser. Cette quantité sera, en règle générale, d'au moins quatre litres par ha. de terrain agricole exploité (forêt non comprise).

En règle générale, les communes doivent répartir entre les propriétaires fonciers, fermiers et autres exploitants, d'après la surface des terrains qu'ils cultivent, établie par le recensement fédéral des entreprises de 1939, la quantité d'insectes qu'elles sont tenues de fournir. Elles pourront, en outre, obliger chaque ménage à participer au ramassage ou le faire exécuter en régie par les écoles, etc.

Les propriétaires, fermiers et exploitants de terrain cultivable sont tenus de ramasser et de détruire les vers blancs découverts au cours des travaux agricoles.

La Confédération alloue aux cantons une indemnité de 20 c. par kg. poids net, de hannetons, chargés gare de départ et livrés aux usines de mise en valeur.

Cette indemnité sera répartie entre les ramasseurs selon les directives des cantons.

La journée des correspondantes de la Protection de la Jeune fille

On nous écrit :

Afin de resserrer les liens avec ses correspondantes par un contact personnel, le Comité du Valais romand les réunit chaque année en une journée d'étude.

Le dimanche 11 mars, le « Foyer de la Jeune fille », créé à Sion par l'œuvre de la Protection de la Jeune fille en collaboration avec M. le Rd curé de la paroisse, accueillait pour la première fois un beau nombre de correspondantes venues de toutes les régions du Valais romand.

Après les souhaits de bienvenue de la présidente, Mme Dénériaz-Barberini, et une allocution du nouvel aumônier cantonal, M. le professeur Gabriel Gillioz, les problèmes les plus actuels furent abordés. Une discussion très animée suivit chacun des exposés qui tous prouvèrent la vitalité de l'œuvre et son adaptation aux temps nouveaux.

Un thé fort bien présenté accentua la note familiale créée par l'atmosphère sympathique du foyer.

Belle et fructueuse journée dont chaque correspondante rapportera la conviction de la beauté de sa tâche et de l'utilité de notre œuvre.

Le Comité.

Premoselli est toujours au pénitencier

(Inf. part.) Contrairement à certains bruits répandus dans la région de Riddes-Leytron-Saillon, nous pouvons affirmer que Charles Premoselli, prévenu d'homicide et acquitté par le tribunal d'arrondissement de Martigny, est toujours détenu au pénitencier de Sion. Le jugement du reste n'est pas entré en force, le délai de recours n'étant pas expiré.

Une décision, du reste, sera prise incessamment par le Tribunal cantonal au sujet du point de droit.

LOC. — Une belle journée. — Avec le printemps si beau qui nous revient, les dimanches nous réservent bien des heures de délassément.

Dans les hameaux de la plaine et du coteau, parmi nos populations laborieuses, d'agréables sorties, bien méritées, certes, en embellissant nos dimanches, jettent leurs notes joyeuses dans les esprits et dans les cœurs.

CORIN a donné le ton et le 18 mars, c'est le tour à LOC de recevoir dans son pittoresque coteau ensoleillé, les promeneurs de la Noble Contrée, de Sierre, de Muraz, Veyras et des autres villages environnants.

Comme de coutume, l'« Espérance » de Randonne a préparé un programme varié et choisi, où le sérieux se mêle à l'agréable et au comique. C'est ainsi que deux comédies amusantes : « Le Syndic se marie » et « En pintochant », nous feront oublier pour quelques instants tous les petits soucis de la vie même celui de remplir les intéressants bordereaux d'impôt...

Le drame « Fatal devoir » évoquera le sens du devoir et rehaussera toute la beauté d'un sacrifice.

Est-il besoin d'ajouter que les amateurs de musique éprouveront un vrai régal à entendre les accents mélodieux de la vaillante fanfare de Miège — dont la réputation n'est plus à faire — et que nous retrouvons toujours avec joie dans nos manifestations.

Les gourmets aussi auront leur part : une cantine soignée leur réservera le meilleur accueil.

Le hameau de LOC, dans son cadre printanier, vous attend et vous sourira dimanche.

SAVIESE. — Comme M. Ernest L. voulait sauter sur un camion en marche, au village de Saint-Germain, sur le territoire de la commune de Saviese, il perdit l'équilibre et tomba violemment sur la chaussée. Le malheureux qui souffre d'une fracture du crâne, a été transporté à l'hôpital.

SAXON. — L'émotion des élections passée, un nouvel objet de préoccupation : remplir la feuille de déclaration d'impôt. Certes, ce n'est pas chose facile pour qui ne sait se mouvoir dans le dédale de rubriques aussi compliquées.

Grâce à l'initiative de la Société de Musique l'« Avenir », une conférence d'orientation a été donnée au Cercle, lundi soir, par son président, le très méritant M. Louis Delaloye.

Après l'exposé clair et précis, émaillé d'exemples parlants, de M. Delaloye, le voile était tombé, la lumière s'était faite. « Après tout, chacun de dire, ce n'est pas si compliqué que cela en avait l'air ».

Que l'« Avenir » soit félicité de son initiative et que son dévoué président soit vivement remercié. Un participant.

SIERRE. — M. Jean de Preux a subi avec succès, à l'Université de Lausanne, les examens de licence en sciences sociales mention « sciences politiques ». Nos compliments et nos vœux.

† **SION.** — Lundi ont eu lieu à Sion les obsèques de Mme Théo Schnyder, l'épouse très aimante de l'ancien président du Grand Conseil qui est ainsi frappé dans son foyer et ses plus chères affections. La participation aux obsèques des amis et connaissances prouve en quelle estime l'honorable défunte était tenue dans la capitale et au loin. Femme de beaucoup de cœur et d'esprit, elle laisse le souvenir d'une personne qu'aucune bonne œuvre ne laissait indifférente. C'est à 59 ans seulement qu'elle a quitté ce monde pour aller cueillir au Ciel les palmes que Dieu a réservées à ses élus. A M. Théo Schnyder, et à la famille, l'hommage de nos condoléances émues.

VOUVRY. — Assemblée générale de la Caisse Raiffelsen. — (Corr.) — La Caisse de crédit mutuel a tenu son assemblée générale le 11 mars écoulé à la salle communale. Bonne participation, ambiance sympathique. Les rapports des comités de direction, de surveillance et du caissier ont mis en relief l'essor réjouissant de notre caisse qui compte actuellement 73 membres. Malgré des débuts difficiles, elle s'est implantée solidement dans notre vie rurale et y rend des services de plus en plus appréciés. Elle jouit de la confiance générale et est appelée à se développer encore.

M. Puipe, le distingué et dynamique président des Caisses de crédit du Valais romand, a exposé, devant un auditoire attentif, ce sujet brûlant d'actualité : « L'autorité dans la famille ». Il le fit avec réalisme, sans mâcher les mots, en homme de foi qui voit juste et loin. Sa causerie, toute de bon sens, pleine de remarques judicieuses où perce ça et là un peu d'humour, a été fort goûtée. Notre gratitude s'adresse au conférencier, aux Comités de la Société et à son dévoué caissier pour leur excellent travail.

Nous ne saurions passer sous silence la démission regrettée de notre président, M. A. Levet. Nous lui exprimons ici le témoignage de notre reconnaissance. Il fut la cheville ouvrière de notre caisse de crédit dont il assura la direction et le développement avec tact, prudence et autorité.

Un membre.

Les gigantesques entreprises

O. G. DU GENERAL EISENHOWER, 13 mars. — Le commandant des troupes du génie du maréchal Montgomery, qui dirigea en son temps les préparatifs en Afrique du Nord, en Italie et sur la Meuse, a déclaré :

Outre le pont Ludendorff près de Remagen, les Alliés ont besoin d'une trentaine d'autres ponts pour forcer le Rhin sur un large front. Il s'agit là d'une des plus gigantesques entreprises de toute l'histoire.

Même alors, le nombre des ponts sera à peine suffisant, si l'on pense qu'on doit transporter sur la rive orientale des forces d'infanterie, des milliers de tanks, de canons motorisés, de jeeps, de camions ainsi que des milliers de tonnes de matériel pour que l'offensive générale soit déclenchée selon les plans prévus.

MOSCOU, 13 mars. — Les forces soviétiques se sont donc emparées, après une lourde bataille de rues, de Kustrin, à 70 km. à l'est de Berlin, au confluent de la Warthe et de l'Oder. Kustrin était, avec Francfort, un des piliers du dispositif de défense ennemi qui couvre la capitale du Reich à l'est.

Les Allemands avaient établi autour de la ville trois lignes fortifiées.

De Kustrin, une route principale se dirige directement vers les faubourgs orientaux de Berlin.

Le maréchal Staline annonça dans un ordre du jour la conquête de la ville au moment où un porte-parole de la Wehrmacht déclarait à la radio allemande que la pression des Russes sur Kustrin avait diminué.

CHIASSO, 13 mars. — Des camions transportant des gaz ont été aperçus ces deux derniers jours sur la route du Brenner. Il s'agit de plusieurs espèces de gaz, bien qu'on ne précise pas lesquelles.

On sait que plusieurs usines de Haute-Italie sont employées à cette production.

D'autre part, on sait que M. Mussolini n'a pas caché, dans son dernier discours, que les derniers moyens pourraient être employés aussi bien par le Reich que par la République sociale.

Le problème-clé est le sort que les Alliés entendent réserver à la nation allemande lorsque celle-ci aura capitulé, événement qui selon un journal suédois pourrait peut-être se produire un de

ces tout prochains jours. Il se serait, paraît-il, formé autour de Himmler et Ribbentrop un groupe de nazis qui pensent que le moment est peut-être venu d'arrêter les frais et de négocier avec les Alliés. Des contacts auraient été déjà pris et les entretiens préliminaires poussés assez loin, à l'insu, il est vrai, du chancelier Hitler.

La nouvelle arme de représailles allemande

LONDRES, 13 mars. (Reuter). — Les correspondants aéronautiques britanniques disent aujourd'hui que les Allemands, après l'échec des bombes volantes et des fusées, pourraient bien utiliser, dans un dernier geste de haine, des bombardiers sans équipage, bourrés de hauts explosifs, et dirigés vers l'Angleterre par un système de contrôle par radio. De vieux appareils ainsi que des avions démodés tels que le Junker 52 pourraient être utilisés pour transporter plusieurs tonnes d'explosifs vers Londres et les autres centres industriels. Il ne serait pas difficile d'améliorer le contrôle par radio jusqu'à un point rendant cette opération techniquement faisable. Quelles chances de tels avions auraient de battre les défenses aériennes britanniques ? cela est une autre question.

Les prétendues épurations

CHIASSO, 13 mars. — Une action de nettoyage a été entreprise par les éléments néo-fascistes à la frontière occidentale du Tessin dans le val Cannobbina, entre la ligne des Centovalli et le lac Maggiore. Des partisans se sont toujours maintenus dans le district depuis l'éphémère gouvernement de la junte de Domodossola.

D'autre part, les partisans du commandant Moscatelli ont évacué la majeure partie du val d'Anzasca entre le mont Moro et Domodossola pour se concentrer dans le val Sesia.

Les néo-fascistes redoutent une action des partisans en cas d'avance anglo-américaine, ou de difficultés dans la plaine du Pô.

La flotte canadienne sera engagée contre le Japon

OTTAWA, 13 mars. — Le ministre de la marine canadienne, Mac Donald, a déclaré qu'une partie importante de la flotte canadienne prendra part sous peu aux opérations dans le Pacifique. Entre autres, deux porte-avions canadiens et deux croiseurs lourds seront mis en ligne contre les Japonais.

Nouvelles de France

(Service spécial du « Nouvelliste »)

Un inspecteur de police exécuté

ST-GINGOLPH, 13 mars. — Marcel Dubois, inspecteur de police, condamné à la peine capitale par la Cour de justice de Dijon, a été exécuté.

80 bandits arrêtés

ST-GINGOLPH, 13 mars. — Au cours d'une rafle de police dans les départements du nord, 80 individus qui, depuis la libération, se livraient au pillage des maisons de commerce et des fermes, ont été arrêtés.

Une grenade saute

ST-GINGOLPH, 13 mars. — Un engin explosif a détruit en partie la boucherie de M. Cadoux, à St-Jorioz, Haute-Savoie.

Quinze millions d'amende

ST-GINGOLPH, 13 mars. — En février 1945, dans la région Rhône-Alpes, des procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de trafiquants de marché noir. 120 cas seront traduits en tribunal. 15 millions d'amende ont été infligés aux coupables de moindre importance.

Le problème de l'enseignement en France

PARIS, 13 mars. (Ag.) — La question de la liberté de l'enseignement va bientôt être discutée à l'assemblée consultative. D'ores et déjà, la commission des finances a décidé par 15 voix contre 7 la suppression des subventions aux établissements d'enseignement libre et le retour au régime de 1939. De son côté, la commission de l'éducation du Conseil national de la Résistance a voté à l'unanimité un texte déclarant que la solution d'un tel problème ne peut être trouvée que dans une atmosphère de détente et que cette atmosphère exige de la part des amis de l'école libre, comme des amis de l'école publique, une attitude de compréhension mutuelle et d'accord loyal.

Le Service divin à Lodz

LODZ, 13 mars. (Polpress) — Le Service divin a repris dans les églises de Lodz, fermées il y a 5 ans par les occupants, et qui avaient été transformées en magasins. Il n'y a pas assez de prêtres du fait que 200 ont été déportés au camp de concentration allemand de Dachau.

Un contrebandier tué par un bloc de neige

LOCARNO, 13 mars. — Un contrebandier italien nommé Bonetti d'Orasso (Val Cannobbina), avait quitté vendredi son village pour venir en Suisse chercher du sel. En traversant le Ghiridone, il s'avança sur un banc de neige qui s'écroula. Il fut précipité dans le vide et tué. Le corps ramené par des gardes-frontières suisses a été enseveli à Talagnedra.

Attentat contre le président de Bolivie

BUENOS-AYRES, 13 mars. (Reuter). — La radio argentine a diffusé mardi une déclaration du gouvernement bolivien, disant que lundi des coups de feu ont été tirés contre le président, le major Villaroel, qui se rendait en automobile d'Alto-La-Paz à La Paz.

Un médecin suisse victime du bombardement

CHIASSO, 13 mars. — Un médecin suisse, M. Schnyder, de Farenno, âgé de 72 ans, a été victime lundi d'une attaque aérienne entre Milan et Varèse. La « Nouvelle Gazette de Zurich » apprend que ce praticien circulait en auto pour une tournée de malades, quand il fut mitraillé par un avion allié. Son chauffeur a été tué sur le coup. Lui-même a subi plusieurs blessures qui ont amené la mort peu après à l'hôpital où il avait été transporté.

Radio-Programme

SOTTENS. — Mercredi 14 mars. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert matinal. 10 h. 5 Emission radioscolaire. 10 h. 45 Sonate. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Solistes européens. 12 h. 30 Heure. Musique légère. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le chœur des petites voix. 13 h. Duo 45. 13 h. 05 Sonate pour flûte et clavecin. 13 h. 20 Les mélodies célèbres. 13 h. 30 Folklore hongrois. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 15 Communications diverses. 18 h. Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 Jours aux échecs. 18 h. 45 Les dix minutes du Don Suisse. 18 h. 55 Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. Le bloc-notes. 19 h. 25 Chronique fédérale. 19 h. 35 Impromptu agreste. Roda Mahert. 20 h. 15 Concert symphonique. 22 h. 15 Un disque. 22 h. 20 Informations.

BEROMUNSTER. — 12 h. 15 Piano. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert instrumental. 13 h. 10 Causerie. 13 h. 20 Solistes. 18 h. Pour nos enfants. 18 h. 40 Extraits de Childrens Corner. 18 h. 50 Cours de morse. 19 h. Orchestre Tony Bell. 19 h. 15 Le quart d'heure de l'Economie de guerre. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Mélodies variées. 20 h. 15 Evocation radiophonique. 21 h. Musique de chambre. 21 h. 40 Scènes de la vie de Goethe. 22 h. Informations. 22 h. 10 Musique de la cour de la Renaissance anglaise.



Monsieur **Eloi SOLLEROZ** ;
Monsieur et Madame **Jules SOLLEROZ** ;
Monsieur l'abbé **Emile SOLLEROZ**, directeur du Petit Séminaire ;
Mademoiselle **Eugénie SOLLEROZ** ;
Mademoiselle **Esther SOLLEROZ** ;
Monsieur et Madame **Charles QUENNOZ-SOLLEROZ** et leur fille ;
Monsieur **André SOLLEROZ** ;
Monsieur **Edouard UDRY** ;
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Veuve Hélène SOLLEROZ

née UDRY

que Dieu a rappelée à Lui dans sa 92^e année, munie des Sacraments de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Erde-Conthey, jeudi le 15 mars, à 10 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Veuve **Gabriel CRITIN** et famille,
Madame Veuve **Bénoni COUDRAY-CRITIN** et famille,

ainsi que la **Distillerie Coudray Frères et Cie**, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

La famille **CARRUZZO-FAVRE**, au Grugnay-Chamousson, se fait un devoir de remercier les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du deuil cruel qui vient de l'éprouver. Un merci tout particulier à la Cp. mitr. IV/11 et à son commandant, à la Société de musique « L'Avenir » aux sociétés de Jeunesse de Chamousson et Grugnay. Que tous veuillent trouver ici le témoignage d'une reconnaissance émue.

PERDU une gourmette entre Massongex et Monthey. Prière de s'adresser ou de la rapporter au Nouvelliste sous A. 4485 contre récompense.



„Il faut auparavant que j'en parle à ma femme...”

Parmi toutes les réponses que reçoit un représentant de compagnie d'assurances il n'en est pas qu'on lui oppose plus fréquemment pour remettre la décision à plus tard.

L'inspecteur d'assurances pourrait rétorquer simplement: „Parlez-en plutôt à la veuve de votre ami X...”

Un fait est singulier: dans 80% des cas, c'est la femme qui est bénéficiaire de l'assurance sur la vie contractée par le mari, et néanmoins, elle le détourne très souvent de ce projet. Il n'en serait sans doute pas ainsi si chaque femme mariée était éclairée sur les nombreuses possibilités que l'assurance offre aux adultes comme aux enfants.

De même, la femme se comporterait autrement si elle prenait la peine d'examiner ce qui lui resterait, en cas de mort prématurée de son mari, pour vivre, pour entretenir sa famille et payer l'éducation des enfants.

Mieux vaudrait faire le sacrifice volontaire d'une partie de son revenu pour garantir sa sécurité que se trouver sans ressources et obligé de disperser la famille et de chercher du travail. On peut dire que si une femme a le droit de demander à son mari de prendre une assurance, aussitôt qu'elle est mère, cela devient un devoir. En outre, il ne faut pas oublier que pour s'assurer il faut être en bonne santé et qu'en 1943 on a dû refuser, pour cette raison, 4497 candidats. Mieux vaut donc s'assurer aujourd'hui qu'attendre à demain.

Les Sociétés concessionnaires d'assurances sur la vie

ST-MAURICE - AVIS

La soussignée, Mlle M.-L. BAUD, informe sa fidèle clientèle qu'elle vient de remettre à M. André MONTANGERO son commerce d'épicerie. Elle profite de la circonstance pour la remercier de la confiance témoignée durant un demi-siècle, et la prie, de bien vouloir la reporter sur son successeur. Mlle M.-L. BAUD.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai le plaisir d'annoncer que pour mieux desservir ma clientèle des différents quartiers, je viens de reprendre le commerce de Mlle M.-L. BAUD. Comme dans mon magasin principal, vous y trouverez un grand choix d'articles aux prix les plus justes.

Je saisis l'occasion pour remercier également mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont accordée jusqu'ici et les assure de tous mes efforts pour la maintenir.

André MONTANGERO.

Jeune fille

sérieuse et de confiance serait engagée pour aider à tous les travaux de ménage, à côté de cuisinière. Gages Fr. 60.— à 70.—. Bien logée et nourrie. — Offres à Boucherie - Restaurant Henri Huguenin, Fleurier (Neuchâtel).

On cherche, pour de suite ou date à convenir, une bonne

ménagère

propre et active, pour la tenue d'un ménage de 4-5 personnes. La préférence serait donnée à une personne entre 40 et 50 ans. Bons gages. Faire offres sous chiffre P. 2835 S. Publicitas, Sion.

Veuf, seul, d'un certain âge, cherche pour l'entretien de son ménage et du jardin,

personne

de confiance. — S'adresser chez M. Jules Terretlaz, Marigny-Gare.

On demande, pour fin mars, une

Jeune fille

pour les chambres et ménage. Bonnes références exigées. Faire offres Hôtel Primavera, Montana s. Sierre. Tél. 5.21.87.

garçon

de 13 à 14 ans, pour la montagne, auprès d'un moutonnier et pour aider au chalet. du 15 avril ou 1er mai jusqu'au 1er novembre. S'adresser chez Albert Blum, marchand de moutons, à Bex. Tél. 5.22.40.

Sommelière

L'Hôtel du Gibloux, à Villarsvirioux (Fbg), demande une jeune fille pour servir au café et aider un peu au ménage. Connaissance de la langue française. — Roulin-Helmo, tenancier, Tél. 5.31.71.

laie portante

de 11 semaines. Richard, commerce de bétail, Ardon. Tél. 4.12.67.

génisse

2 1/2 ans, tachetée rouge et blanche, qualité laitière. On peut commencer à l'atteler. Richard, marchand de bétail, Ardon. Tél. 4.12.67.

Cuire à l'électricité avec le fer à repasser, noir support, nouveau modèle inoxydable à

Fr. 2.80

s'adaptant à tous les fers.

COMPTOIR DES MACHINES
A. Valentini-Cornuz
Rue Mauborgel, 3
LAUSANNE

Accordéons

à vendre d'occasion, état de neuf. 1 Ranco Guglielmo 5 rangs, 80 basses, 3 voix, très puissant. 1 Hohner touches piano, 4 voix, 120 basses, 1 registre. Plusieurs diatoniques à liquider à prix intéressant, belles occasions depuis Fr. 50.—. Echanges, réparations, facilités de paiements. Ecrire à Ecole d'accordéon R. Gaffner, prof., Aigle (Vd)

CAISSE enregistreuse

à vendre, encore garantie, av. ou sans ticket, d'occasion, évent. facilités de paiement. Ecrire sous chiffres OFA. 6315 L. à Orell-Fussli-Annonces, Lausanne.

Chalet ou pension

à la montagne, 20-25 lits, pr jeunes gens, cet été. Location ou gérance par propriétaire. Ecrire sous chiffres R. 25134 X. Publicitas, Genève.

Cheval ou mulet

pour faire un petit travail de campagne. Bons soins. — Etienne Borgeaud, Muraz.

On donnerait deux

vaches

au lait, de fin mars au 15 mai ou date à convenir.

S'adresser à Raphaël Gross, menuisier, Trélien s. Salvan. Tél. 6.59.34.

Peintre cherche à louer à l'année, dès le 1er mai, un

petit LOGEMENT

modeste, de 2 chambres et cuisine, région Sierre - Marigny si possible. — Faire offres avec prix à Jos. Lachat, Neue-Welt près Bâle.

Jeune fille

bien recommandée, cherchée comme bonne à tout faire. Notions de cuisine indispensables. Bons gages. Bons traitements. Travail facile. Elé canton de Vaud. — Ecrire à Mme de Morsier, 1, Promenade du Pin, Genève. Entrée à convenir.

On demande pour de suite une

filie de cuisine

dans hôtel-pension du Bas-Valais. — S'adresser par écrit au Nouvelliste sous X. 4482.

On demande

jeune fille

d'environ 18 ans, sachant coudre et pour aider dans petit ménage. Vie de famille.

Adresser les offres à Mme S. Borst, magasin de confection, Château-d'Oex.

Jeune fille de 20 ans cherche place de

sommelière

dans bon café Bas-Valais ou environs. Faire offres sous P. 2849 S. Publicitas, Sion.

Bon Café au Centre du Valais cherche

sommelière

Entrée à convenir. S'adr. à Publicitas, Sion, s. chiffres P. 2863 S.

Fille de cuisine

Jeune fille forte et active, sachant un peu cuire, de 22 à 35 ans, demandée de suite dans petit hôtel-restaurant sur Vevey. Gages Fr. 120.— par mois. — Faire offres avec références sous chiffre J. 27142 L. à Publicitas, Lausanne.

domestique

de campagne sachant traire. Entrée de suite. — S'adr. à Siméon Richard, Epinasset. Tél. 5.43.08.

appartement

de 3 pièces et cuisine. S'adresser par écrit au Nouvelliste sous Z. 4484.

Chèvre fumier

Je prendrais en hivernage deux bonnes chèvres laitières, jusqu'à mai. S'adresser au Nouvelliste sous W. 4481.

Le Gerber extra est vraiment extra

3/4 gras

un fromage à tartiner particulièrement bon

Très avantageux, car pour 150 points des coupons «fromage» vous recevez 225 g.

Pour reprendre un commerce ou s'intéresser à toute affaire commerciale, consultez en toute confiance

Conrad E. HÖRLER

Expert - conseil
17, Bourg-de-four GENEVE Téléphone 5.76.45

Dimanche 18 mars 1945

7^{me} Slalom Géant des Ecandies

Lundi 19 mars 1945

3^{me} Circuit de Champex

organisés par le Ski-Club Champex

A vendre à Genève BON PETIT IMMEUBLE

de solide construction, avec joli parc, aux portes de la ville, pouvant servir à destination d'hôtel, de pension, d'institut, de clinique ou d'immeuble locatif. Capital nécessaire Fr. 70,000.—. Faire offres sous chiffre N. 4947 X. Publicitas, Genève.

A LOC

Le 18 mars, dès 13 heures 30

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

donnée par l'Espérance de Randogne avec le bienveillant concours de la Fanfare de Miège
TOMBOLA — CANTINE
Invitation cordiale

HERNIE H. PICHE

Bandages 1ère qualité. BAS PRIX. Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies.
Ri. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne.

A vendre environ 200 m3 de

DOMESTIQUE

travailleur, honnête et sérieux, pour travaux de campagne. (Pas de bétail). Vie de famille et bons soins assurés. Faire offres par écrit au Nouvelliste sous Y. 4483.

A vendre à Chippis pour cause de départ :

bâtiment

de construction 1942-43

Immeuble comprenant : un commerce en pleine exploitation, un appartement tout confort, situation ensoleillée et agréable, ainsi que d'un mas, jardin arborisé de 640 m2. Emplacement idéal pour extension éventuelle.

Intéressante affaire d'avenir.

S'adr. à Raymond Tschopp, Agence immobilière, Chippis. Téléphone 5 16 66.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 3 jours!

tirage samedi à Fribourg